

5- Lozère: un atout pour le développement touristique

En Lozère, le Lot, véritable torrent de montagne, coule dans une vallée étroite dans des gorges souvent escarpées, entre sa source à 1272 m d'altitude et St-Laurent-d'Olt (altitude 505m).

Excepté La Canourgue et Mende, il y a peu de villes importantes et touristiques dans la vallée, et beaucoup de sites touristiques majeurs sont situés sur les hauteurs.

Ce Département de montagne est fréquenté par des cyclo-touristes confirmés, qui n'hésitent pas à rouler sur des routes très circulées, et par des cyclistes à VTT roulant sur les nombreuses pistes forestières. On trouve plusieurs sentiers balisés pour les VTT, notamment par la FFC.

En Lozère, l'itinéraire de la Véloroute devra éviter les grandes routes, qui sont souvent les seules routes à exister au bord du Lot, car elles sont très circulées: N9 jusqu'au carrefour Les Ajustons, N88 jusqu'à Mende, et N88 jusqu'à Badaroux. En amont de Badaroux, la D901, qui longe la rivière, est moins circulée et pourra être suivie.

Jusqu'à Badaroux l'itinéraire de la Véloroute devra alors soit s'éloigner de la vallée, et comporter des dénivelés importants, soit rester dans la vallée sur des routes forestières, dont il faudra améliorer le revêtement.

Mais avec quelques investissements il sera possible d'ouvrir une belle Véloroute, qui favorisera les randonnées à vélo du grand public et des familles, à la fois habitants, touristes locaux, et cyclo-randonneurs roulant plusieurs jours, sur plusieurs départements.

Pour la Lozère, il sera très important que son propre itinéraire "Vallée du Lot" soit relié en aval à une Véloroute ouverte sur quatre autres départements, et soit relié en amont à l'axe national Clermont-Ferrand-Béziers. Cela amènera en Lozère une fréquentation supplémentaire.

Nous présentons nos propositions selon les 9 tronçons suivants:

- Tronçon 48-1- St-Laurent-d'Olt (pont) à La Mothe-Banassac (pont)
- Tronçon 48-2- La Mothe-Banassac (pont) à Chanac (Pont Vieux)
- Tronçon 48-3- Chanac (Pont Vieux) à Balsièges (pont sur le Bramont)
- Tronçon 48-4- Balsièges (pont sur le Bramont) à Mende (pont Notre-Dame)
- Tronçon 48-5- Mende (pont Notre-Dame) à Badaroux (église)
- Tronçon 48-6- Badaroux (église) à Bagnols-les-Bains (pont)
- Tronçon 48-7- Bagnols-les-Bains (pont) aux Sources du Lot
- Tronçon 48-8- Liaisons vers l'itinéraire national Clermont-Alès
- Tronçon 48-9- Boucles "cyclo" et VTT de Mende à Le Bleymard

Dans une conclusion, nous synthétisons ensuite les enjeux de la Véloroute dans ce Département, en montrant quels investissements minimum permettraient d'ouvrir un magnifique itinéraire.

- Tronçon 48-1- De St-Laurent-d'Olt (pont) à La Mothe-Banassac

(pont) (8 km):

itinéraire rive droite à sécuriser, et bel itinéraire rive gauche à aménager

(voir cartes n°48 et 49)

(voir photos n°48-1 à 7)

La limite du Département de la Lozère se situe à quelques kilomètres du pont de St-Laurent-d'Olt: à 2 km sur la rive droite (D988), à 3,9 km sur la rive gauche (lieu-dit La Rivière). Nous traitons ces quelques kilomètres situés dans le Département du Lot dans cette section consacrée à la Lozère.

Ce tronçon de 8 kms environ, ou 10 kms par l'itinéraire "futur" proposé, offre deux possibilités:

- un itinéraire "immédiat" rive droite, sur une RD assez circulée, qu'il faudrait sécuriser;
- un itinéraire "futur" rive gauche, magnifique sur de très petites routes sans voitures et un sentier, qui devra être aménagé sur 1,6 km.

Nous présentons ces deux solutions.

1- Un itinéraire "immédiat" rive droite (8 km): à sécuriser (voir photos n°48-1 à 3)

Cet itinéraire se décompose en 4 sections.

1- L'itinéraire "immédiat" suit d'abord la D988 entre le pont de St-Laurent-d'Olt et Mas de Fraysse, limite du Département, sur 2 km.

La D988 est assez circulée, avec 1104 véhicules par jour en moyenne annuelle.

Dans cette section la chaussée est assez large (6 mètres), et il est possible de créer deux sur-largeurs cyclables de 0,60m de large, en marquant des files étroites de 2,40m de large (voir photo n°48-1).

2- Au Mas de Fraysse, l'itinéraire prend à gauche une très petite route goudronnée, qui monte un peu, redescend, croise la D16, franchit un ruisseau au joli "pont de Doulou", puis longe la voie ferrée au pied de le Viala.

Les derniers 400m, entre la route de Le Viala et le passage à niveau, sont empierrés, et devront être améliorés par pose d'une castine fine.

Au passage à niveau Le Viala, l'itinéraire rejoint la D988 (2,6 km).

3- Entre le passage à niveau Le Viala et le pont de La Mothe, l'itinéraire suit la D988 sur 3,4 km.

Seuls les derniers 700m, avec le passage sous l'autoroute, ont une chaussée de 6m, permettant la création de sur-largeurs par simple marquage de files étroites.

Sur les 2,7 premiers kilomètres, la chaussée est étroite (5,40m), et pour sécuriser le parcours il faudra élargir la chaussée à 6,50m, pour créer deux sur-largeurs cyclables (voir photo n°48-2).

4- Le pont de La Mothe devra être sécurisé, car le trafic y est intense.

La chaussée de 6,20m permet le marquage de deux files étroites de 2,60m, dégageant de petites sur-largeurs de 0,50m (voir photo n°48-3).

Une ligne centrale continue devra être tracée, pour interdire les dépassements et ralentir les véhicules, à la fois sur le pont et dans le tournant avant le pont, côté La Mothe.

NB: Une belle piste cyclable existe entre Banassac et la Canourgue, sur 1 km, entre le carrefour de Banassac (rond-point) et le centre de la Canourgue.

Un accès de la Véloroute à La Canourgue pourra donc être jalonné par cette piste cyclable.

La Canourgue possède de nombreux services; commerces, bars, restaurants, hôtels, camping, gare SNCF.

**2- Un bel itinéraire "futur" rive gauche (10km):
sur des petites routes et un chemin surplombant la vallée, avec des montées**
(voir photos n°48-4 à 7)

Un magnifique itinéraire est possible rive gauche, à condition d'aménager 1,6 km de chemin en terre aujourd'hui en mauvais état.

Cela crée un parcours très sécurisé (routes sans voitures), et sauvage et très beau car il monte dans la montagne et longe la vallée, dans les bois.

Ce parcours comporte deux montées (dans chaque sens), par exemple, en venant de St-Laurent:

- montée de St-Laurent: dénivelé 38m, pente forte sur 400m;
- montée du chemin de Capchalac: dénivelé 60m, pente 3%.

Ces montées sont acceptables, vu l'intérêt du parcours.

L'itinéraire comprend 4 sections.

1- De St-Laurent au lieu-dit La Rivière (3,9 km): petite route

Depuis le pont, l'itinéraire monte dans le village de St-Laurent-d'Olt (forte pente sur 400m), et le traverse. Il suit ensuite la D518 et une petite route (dir La Rivière, La Naxe, la Vigne) qui descend doucement, passe sur la voie ferrée, puis la longe, et passe deux fois sous la voie ferrée.

Juste après le deuxième passage, au lieu-dit La Rivière, l'itinéraire prend à gauche le chemin enherbé qui descend vers le ruisseau.

2- De La Rivière à Capchalac (1,6 km): joli chemin à aménager

Ce chemin rural en terre est très beau: passage à gué du ruisseau La Vigne, ombre des bois, vues sur Malvezy. Il est à faible pente, car il monte régulièrement, passant de l'altitude 525m à l'altitude 580m, avec une pente moyenne de 3% (voir photo n°48-4).

Ce chemin, déjà utilisé par les piétons, les VTT et les cavaliers, est de qualité inégale. Certains raidillons sont impraticables à vélo.

Ce chemin devra être aménagé, avec un revêtement homogène et de qualité constante, même après la pluie (nivellement, empierrage, gravier et castine fine bien tassés, entretien). Un revêtement en goudron n'est pas nécessaire, ni souhaitable.

L'ancienne passerelle sur le ruisseau La Vigne devra être remise en état, car le gué doit être impraticable en hiver et au printemps.

3- De Capchalac au rond-point de l'autoroute (3,5 km): petite route

Depuis le hameau de Capchalac, la très petite route goudronnée redescend régulièrement pendant 1,5 km (pente 4%), puis continue dans la plaine jusqu'au rond-point de l'autoroute.

4- Du rond-point de l'autoroute au pont de La Mothe-Banassac (1 km): traversée à sécuriser

L'itinéraire doit traverser l'autoroute en franchissant trois rond-points dangereux (voir photo n°48-5).

La sécurisation est possible en créant un passage direct sous l'autoroute, le long du Lot, où un espace de 2 mètres de large existe au pied de la pile du pont (voir photos n°48-6 et 48-7).

Ce passage rejoindra la route au troisième rond-point, avant le pont sur le ruisseau.

Une passerelle sur ce ruisseau améliorerait encore la sécurité, en amenant les cyclistes jusqu'au rond-point où arrive la piste cyclable de La Canourgue.

NB: cette traversée sécurisée de l'autoroute sera aussi utile aux marcheurs, et aux cavaliers.

- Tronçon 48-2- De La Mothe-Banassac (pont) à Chanac (Pont

Vieux (20,2 km):

un itinéraire d'abord escarpé jusqu'à les Salelles pour éviter les routes nationales, puis magnifique au bord du Lot

(voir cartes n°50 et 51)

(voir photos n°48-8 à 15)

De La Mothe-Banassac à les Salelles, l'itinéraire "immédiat" devra accepter des dénivelés, seule solution permettant d'éviter la RN9 et la RN88.

A moyen terme, un itinéraire "futur" sera possible sur route forestière, mais il nécessitera des travaux importants.

Par contre entre les Salelles et Chanac un bel itinéraire, parfait pour la Véloroute, existe déjà: plat, joli, et sans voitures.

Nous présentons ces trois éléments.

1- De La Mothe-Banassac (pont) à les Salelles (pont) (14,4 km):

un itinéraire "immédiat" qui devra être escarpé

(voir cartes n°49 et 50)

(voir photos n°48-8 à 14)

La RN9 et la RN88 sont deux routes nationales très circulées, avec de nombreux poids-lourds, et avec un "profil" facilitant la vitesse: grandes lignes droites, grandes courbes, ligne médiane discontinue même dans les virages (voir photos n°48-8 à 11).

La RN9 ne possède aucun bas-côté stabilisé utilisable par les cyclistes (voir photos n°48-8 à 10).

La RN88 possède des bas-côtés stabilisés de 0,50m à 1,20m de large, mais ils sont souvent en mauvais état, et avec une "marche" dangereuse due au revêtement de la chaussée qui est plus épais de 7 à 15cm! (voir photo n°48-12).

Tous les aménagements faits sur ces routes sont réalisés pour faciliter la vitesse des véhicules à moteur, et certains passages sont très dangereux pour les cyclistes, comme le carrefour de les Salelles (voir photo n°48-11).

La Véloroute ne peut donc pas passer sur la RN9 et la RN88 dans leur état actuel.

Il est souhaitable d'aménager de vraies sur-largeurs cyclables (ou bandes dérasées multifonctionnelles) bien faites (même niveau, même revêtement) le long de ces routes, pour les cyclistes sportifs et confirmés.

Mais même aménagées ainsi, ces routes constitueront toujours un itinéraire dangereux, désagréable, bruyant, pollué... qui ne conviendra pas aux usagers d'une Véloroute touristique (même situation que pour la N140 de Capdenac à Penchot, ou la D920 d'Entraygues à Estaing).

La Véloroute doit donc éviter le plus possible la RN9 et la RN88, dans le département de la Lozère.

Cette nécessité explique l'itinéraire proposé, qui, afin d'éviter ces routes, comporte 3 km de montée à forte pente.

1- Du pont de La Mothe-Banassac au pont du centre médical Booz (4,1 km)

L'itinéraire prend d'abord la petite route de Montferrnad, rive gauche, qui conduit de La Mothe-Banassac au petit pont sur le Lot (1,6 km).

Les 400 derniers mètres sont en sens unique, et devront être autorisés aux vélos dans les deux sens (voir photos n°48-13).

L'itinéraire suit ensuite la N9 du pont de Montferrand au carrefour du centre médical Booz (2,5 km).

Ce tronçon de N9 devrait être sécurisé par création de sur-largeurs cyclables -très difficiles à aménager vu l'étroitesse (voir photo n°48-9)- dans la première partie, puis d'une piste cyclable ensuite, où l'espace est disponible, avant et après le rond-point.

Il serait préférable d'aménager directement un itinéraire "futur", évitant la RN9, sur la rive gauche.

En effet, côté Montferrand, un chemin existe entre le pont et le barrage.

Côté centre médical Booz, une route goudronnée longe le Lot vers le barrage sur 300m, et est prolongée le long du Lot par un chemin empierré de plus de 700m de long (voir photo n°48-14).

L'amélioration de ces deux portions de chemin, et la création d'un chemin les reliant, d'environ 500m de long, créera un itinéraire continu rive gauche.

2- Du pont du Centre Médical Booz à Auxillac (entrée village) (3,7 km)

L'itinéraire suit la petite route qui va au Centre Médical Booz, puis monte un peu, surplombe les gorges du Lot, descend au pont sur le ruisseau de Chardonnet, et remonte très raide sur 200m jusqu'au carrefour avec le C2, route d'Auxillac (alt 583m).

L'itinéraire suit le C2, avec une montée jusqu'à la Tieulé (dénivelé de 40m).

La route descend ensuite régulièrement jusqu'au village d'Auxillac (jolie Auberge du Moulin).

3- D'Auxillac à les Salelles (6,6 km)

A la sortie d'Auxillac l'itinéraire prend à gauche une petite route, qui monte fortement sur 2,5km, jusqu'à atteindre l'altitude de 774m. La pente moyenne est de 6%, les vues sont magnifiques, mais il n'y a pas d'ombre.

Cette "côte d'Auxillac" constituera une réelle difficulté pour les usagers de la Véloroute, cyclistes amateurs, familiaux ou lourdement chargés. Elle devra être signalée dans les documents d'information.

La création d'un point d'arrêt au sommet de la côte serait utile, avec au minimum un point d'eau.

Ensuite, la route descend, très fortement après Larbussel (descente de 1,9 km, dénivelé 130m, pente 6,8%). Il s'agit là d'un véritable petit col de montagne, offrant des vues magnifiques, mais difficile à franchir dans le sens les Salelles vers Auxillac.

Puis la route longe le Lot sur 600m, et passe devant une aire de pique-nique, juste à l'arrivée à les Salelles.

2- Un itinéraire "futur" possible, variante sur route forestières de la Tieulé à les Salelles (12 km), supprimant le fort dénivelé

Il est possible d'aménager un itinéraire à flanc de montagne, sur une route forestière qui existe déjà à peu près en continu, entre la Tieulé et les Salelles: cette route longe le Lot et la voie ferrée, et passe au pied de Célets et de Pontilhac.

Cet itinéraire sera à faible dénivelé, car il restera à une altitude voisine de 650m.

Mais son ouverture nécessitera des travaux importants d'amélioration de 12 kms de route forestière (revêtement, traversée de ruisseau,....).

Cet itinéraire "futur" n'est pas prioritaire, car il n'a pas pour but d'améliorer la sécurité, en supprimant un passage dangereux.

Il peut constituer un objectif à moyen terme: création d'une variante de la Véloroute, sur route forestière, en même temps utile pour la randonnée pédestre et équestre.

3- De les Salelles à Chanac (Pont Vieux) (5,8 km): un bel itinéraire sur chemin rural au bord du Lot

(voir carte n°51) (voir photo n°48-15)

L'itinéraire suit un très joli chemin ombragé qui longe le Lot. C'est un chemin rural empierré, presque partout très bien entretenu (gravier fin bien tassé), et parfaitement roulant avec un vélo VTT, VTC, ou randonneur.

Une halte pique-nique (avec WC et point d'eau) existe au pied de Le Villard, très joli village médiéval (château et église dominant la vallée, "domaine médiéval des champs").

Le chemin passe devant le beau château de Ressouches, et arrive au Pont-Vieux de Chanac.

C'est un parcours idéal pour la Véloroute.

Ce chemin devra être amélioré aux endroits où il est dégradé: descente de Le Villard (600m), passage bas et humide en face de Ressouches (400m) (voir photo n°48-15).

- Tronçon 48-3- De Chanac (Pont-Vieux) à Balsièges (pont sur le Bramont) (16,6 km):

un itinéraire "immédiat" à sécuriser par ouverture de la route forestière du ravin du Choizal, et un itinéraire "futur" possible au bord du Lot

(voir cartes n°52 et 53)

(voir photos n°48-16 à 23)

Entre Chanac et Balsièges, le chemin rive gauche du Lot n'existe plus en continu, l'itinéraire "immédiat" doit donc monter sur le Causse, et en redescendre par une route circulée, à sécuriser.

Un itinéraire "futur" est possible au bord du Lot, en ré-ouvrant les anciens chemins dégradés ou disparus.

1- Un itinéraire "immédiat" avec dénivelé, et à sécuriser au ravin du Choizal, par l'aménagement d'une route forestière de 4 km

(voir photos n°48-16 à 19)

Le passage dans la vallée étant impossible sans des travaux importants de ré-ouverture de chemins, l'itinéraire "immédiat" doit monter sur le Causse de Sauveterre.

Nous le décrivons en 5 éléments.

1- L'itinéraire commence au Pont-Vieux, et monte par la D132 et la D31 jusqu'à Chanac, au carrefour avec la D31 (1,2 km)

2- Là, il suit cette D31, qui traverse la ville de Chanac, puis monte sur le Causse.

La côte est assez raide, jusqu'au carrefour avec la D44, altitude 825m: longueur 2 km, dénivelé 150m, pente supérieure à 7%.

Cette section est assez peu circulée (612 véh/j), et offre de belles vues sur la vallée.

3- Après le carrefour avec la D44, l'itinéraire continue sur la D31, jolie route sur le causse, très peu circulée (280 véh/j.), qui monte en pente douce jusqu'au carrefour avec la D986, à la ferme fortifiée du Choizal (alt 974m).

4- A partir de là, l'itinéraire doit emprunter la D986, qui descend fortement (4 km, dénivelé 270m, pente 7%), jusqu'à Balsièges, pont sur la rivière Le Bramont (voir photo n°48-16).

La D986 est très dangereuse pour les cyclistes, surtout dans le sens de la montée, car:

- elle est très circulée (2113 véhicules par jour);
- les poids-lourds, caravanes, campings-cars sont nombreux;
- les véhicules vont vite dans les grandes lignes droites;
- aucun espace n'existe pour les vélos (chaussée de 5,20m à 5,60m) (voir photo n°48-16).

La création de sur-largeurs cyclables apparait très difficile, car elle nécessiterait un élargissement, donc des travaux importants sur cette route en lacets.

Il est donc prioritaire d'aménager un itinéraire sécurisé pour éviter cette D986.

5- Aménager la route forestière du ravin du Choizal (4 km) pour éviter la D986

(voir photos n°48-17 à 19)

Il est possible de créer un magnifique itinéraire remplaçant la D986, une véritable Voie Verte sur route forestière, sauvage et belle, avec un passage de 500m très escarpé, mais qui constituera l'un des plus beaux tronçons de la Véloroute.

Cet itinéraire se décompose en 4 éléments.

1- Au carrefour D31/D986 (ferme du Choizal), l'itinéraire prend en face la D31. Au carrefour avec la D231 venant de Balsièges, l'itinéraire continue sur la D31 sur 20m (total 1,2 km sur route).

2- L'itinéraire prend à gauche la route forestière (balisée en jaune et rouge), empierrée, qui descend dans la forêt, puis remonte (voir photo n°48-17).

A 1 km, l'itinéraire prend vers la gauche la route forestière qui descend dans le ravin du Choizal, à flanc de montagne, en pente douce et régulière (pente de 4 à 5% sur 3 km), et arrive au pied du "Lion de Balsièges" à une altitude d'environ 830m (total route forestière 3 km environ) (voir photo n°48-18).

3- La route forestière descend ensuite en lacets dans la forêt, très fortement, avec un dénivelé de plus de 100m sur 0,9km, et une pente de 20% (voir photo n°48-19).

Elle rejoint le bord de la rivière Le Bramont.

4- L'itinéraire suit alors le petit chemin plat le long du Bramont, jusqu'au pont de la D986 (0,3 km).

Il faudra améliorer 4,2 km de route forestière et de chemin au bord du Lot: nivelage, reprofilage, couche de gravier moyen bien tassé et de castine fine.

Pour éviter la dégradation, il faudra aussi ajouter une couche de roulement dure et imperméable (stabilisé ou goudron) dans toutes les sections en forte pente et au bord de l'eau.

Cette route forestière doit devenir praticable par tout temps, même après une pluie prolongée, et par tous types de vélos.

NB: Une autre solution, pour éviter la D986, serait de quitter la D31 avant le carrefour de la D986, pour redescendre par Les Paillers jusqu'à Bramonas. Puis l'itinéraire suivrait le chemin au bord du Lot de Bramonas à Balsièges, décrit plus loin en itinéraire "futur".

L'avantage serait d'aménager des routes forestières qui seront utilisées plus tard pour l'itinéraire "futur" en bordure du Lot (à la différence de celle du ravin du Choizal).

L'inconvénient serait de devoir suivre la D986 sur 500m.

2- Un itinéraire "futur" est possible en ré-ouvrant un chemin en continu au bord du Lot

(voir photos n°48-20 à 23)

Un itinéraire "futur" peut être aménagé à terme, avec des travaux importants d'aménagement de sentiers existants, et de ré-ouverture d'anciens chemins au bord du Lot, rive gauche.

Cet itinéraire de 15km environ sera plus court, aura des dénivelés très faibles, et une circulation automobile très faible ou nulle. Il sera agréable, ombragé, et touristique.

Il se décompose en 5 éléments.

1- De Chanac à Esclanèdes, route existante (2,4 km)

L'itinéraire suit le "chemin d'Esclanèdes", qui monte un peu, puis redescend. C'est une jolie route tranquille, jusqu'au pont d'Esclanèdes.

2- Du pont d'Esclanèdes au pont de Cultures (2 km): chemin existant à ré-ouvrir

Au pont d'Esclanèdes, l'itinéraire suit le chemin rural en face du pont, qui monte puis tourne vers la gauche. Ce joli chemin continue à flanc de colline, devient sinueux et étroit, et se termine en bord d'un champ.

En bas de ce champ un autre chemin longe la rivière, et est lui aussi arrêté plus loin (discontinuité) à une prairie (voir photo n°48-20).

Après cette prairie, le chemin continue jusqu'au petit pont sur le Lot, au lieu-dit la Baraque (Cultures).

Un chemin continu devra donc être aménagé, avec ré-ouverture de chemins communaux privatisés par des agriculteurs, ou (et) acquisitions foncières. Cela est techniquement possible.

3- Du pont de Cultures au pont de le Villaret (2 km): chemin existant et chemin à créer sur 0,5 km

Deux tronçons de chemin existent aux deux extrémités, séparés par une coupure.

- Du pont de Cultures, un chemin rural longe la rivière jusqu'en face de la scierie (0,5 km).

- A cet endroit il n'existe plus de chemin, et il faudra en re-crée un, avec passerelle pour traverser un ruisseau, sans doute en s'éloignant du bord du Lot, sur 500m, jusqu'à rejoindre le chemin arrivant de la ferme le Villaret.

- Ensuite, il existe un chemin rural à flanc de colline jusqu'à la ferme le Villaret, puis un chemin goudronné jusqu'au pont (total 1 km).

4- Du pont le Villaret au pont de Bramonas (env 4 km): chemin à créer puis chemin existant à améliorer

Depuis le pont de le Villaret il faudra aménager un chemin au bord du Lot, jusqu'à l'ancien gué, en face de l'usine de ciment de Barjac.

